

# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/03/2019

## **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 11

Présents : 8

Nombre de suffrages : 8

Date de convocation  
26/02/2019

Date d'affichage  
26/02/2019

L'an deux mille dix-neuf, le premier mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme FAYOLLE Carole.

### **Etaient présents :**

Mme BOUTROUX Stéphanie, Mme FAYOLLE Carole, M. GENESTE Jean-Guy, M. MERCIER Jean-Louis, M. MOREAU Christian, Mme NEBOUT Roberte, M. POTHIER Fabrice, Mme TRIBOULET Véronique

### **Procuration(s) :**

M. ROYER Franck donne pouvoir à Mme FAYOLLE Carole, Mme VILLENEUVE Odile donne pouvoir à Mme BOUTROUX Stéphanie

### **Etai(ent) absent(s) :**

### **Etai(ent) excusé(s) :**

M. BERCHEM Franck, M. ROYER Franck, Mme VILLENEUVE Odile

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme TRIBOULET Véronique

**Numéro interne de l'acte : 2019/03/01/0068**

**Objet : Affectation résultat Budget Lotissement**

Le Conseil Municipal, après avoir constaté que le compte administratif 2018 du Lotissement du Château des Mussets, présente un excédent de 56 175.55 €, décide à l'unanimité de l'affecter de la façon suivante pour 2019 :

002 : excédent de fonctionnement reporté : 52 175.55 €

VOTE :

N'a pas pris part au vote : Mme FAYOLLE Carole

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à MAGNET  
Le Maire,

